

## ACCUEIL COLLECTIF: 5800 PLACES CRÉÉES POUR LES ÉCOLIERS DEPUIS 2010

*En 2019, les moins de 12 ans disposent de 23900 places à plein temps en accueil collectif et familial dans le canton. Le taux de couverture est deux fois plus élevé pour les moins de 4 ans que pour les écoliers. Selon la région d'accueil, ces derniers bénéficient de 5 à 39 places à plein temps pour 100 écoliers. Depuis 2010, 9900 places ont été créées en accueil collectif, dont 5800 en parascolaire. Au sein des structures d'accueil collectif, la majorité des postes sont occupés par des femmes (89% des EPT). Néanmoins, la mixité gagne du terrain au sein du personnel éducatif.*

A fin 2019, le canton de Vaud compte 106600 enfants de moins de 12 ans en âge d'être accueillis<sup>1</sup> dans une structure d'accueil collectif ou par une accueillante en milieu familial. L'accueil collectif comprend à la fois des institutions faisant partie d'un réseau subventionné par la Fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE) et des structures privées.

### 22,4 PLACES À PLEIN TEMPS POUR 100 ENFANTS

L'offre en accueil de jour atteint 23900 places à plein temps pour les moins de 12 ans en 2019. Les enfants d'âge préscolaire (moins de 4 ans) disposent de 12300 places qui se répartissent entre l'accueil collectif (86%) et l'accueil familial (14%). En accueil collectif, plus de trois places sur quatre sont offertes par des structures subventionnées par la FAJE. Les élèves jusqu'à la 8P bénéficient quant à eux de 11600 places à plein temps, majoritairement en accueil collectif subventionné (80%).

Le taux de couverture en accueil de jour atteint 22,4% dans le canton. Ce taux est deux fois plus élevé pour les moins de 4 ans (34,0%) que pour les écoliers (16,5%) [F1].

A noter que l'enquête sur l'accueil de jour des enfants ne recense pas les offres non soumises à autorisation cantonale, telles que les restaurants scolaires ou les devoirs surveillés.

### OFFRE PARASCOLAIRE DISPARATE DANS LE CANTON

L'offre en accueil parascolaire, dont la mise en place est plus récente que l'accueil préscolaire, présente de fortes disparités régionales. Ainsi, selon les régions d'accueil, les élèves jusqu'à la 8P disposent de 5 à 39 places à plein temps pour 100 enfants [F2]. L'accueil parascolaire est particulièrement bien développé dans les régions situées sur l'arc lémanique entre Lausanne et Vevey, ainsi que sur la Côte, où les taux de couverture dépassent largement la moyenne cantonale (16,5%).

### ACCUEIL FAMILIAL MIEUX IMPLANTÉ EN PÉRIPHÉRIE

Alors que l'accueil familial parascolaire reste marginal dans les zones densément peuplées où les unités d'accueil pour écoliers sont bien implantées, il joue un rôle déterminant dans les régions moins

**1-2** Accueil collectif: 5800 places créées pour les écoliers depuis 2010

[www.stat.vd.ch/accueil\\_scol](http://www.stat.vd.ch/accueil_scol)

**3-4** Etablissements socio-éducatifs: une population hétérogène

[www.stat.vd.ch/etab\\_socio-educ](http://www.stat.vd.ch/etab_socio-educ)

© Statistique Vaud  
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne  
T +41 21 316 29 99  
[info.stat@vd.ch](mailto:info.stat@vd.ch)

Abonnement: CHF 49.–

Responsable de publication: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Léna Pasche

Rédaction: Sylviane Brandt (SB),  
Valérie Gondoux Freléchoux (VGF)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



**STATISTIQUE VAUD**

Département des finances  
et des relations extérieures

urbanisées du canton telles que la Vallée de Joux ou Broye-Vully. Au-delà des questions logistiques que pose l'implantation de structures d'accueil collectif en périphérie, certaines familles des régions rurales semblent avoir une affinité plus marquée pour l'accueil familial.

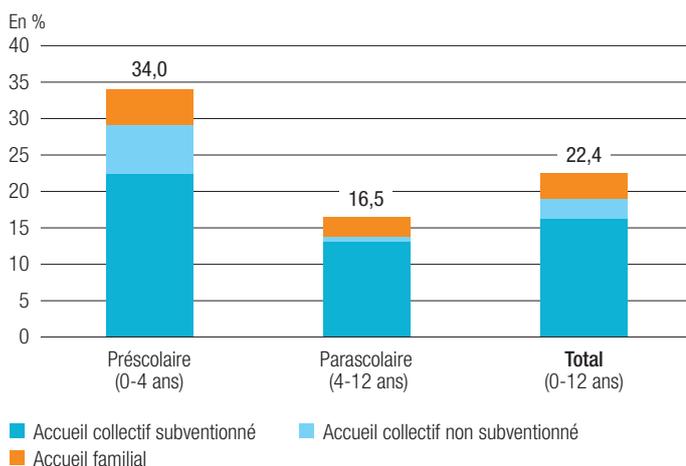
### 5800 PLACES CRÉÉES EN ACCUEIL COLLECTIF POUR LES ÉCOLIERS...

Entre 2010 et 2019, l'offre en accueil collectif s'est étoffée de 9900 places à plein temps pour atteindre 20 300. C'est dans les structures parascolaires que la majorité des places (59%) ont été créées. Cette dynamique s'explique notamment par la révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants qui vise à généraliser l'accueil parascolaire. A fin 2019, les écoliers vaudois disposent ainsi de 5800 places supplémentaires par rapport à 2010 (+152%), alors que les moins de 4 ans ont bénéficié de la création de 4100 places (+63%).

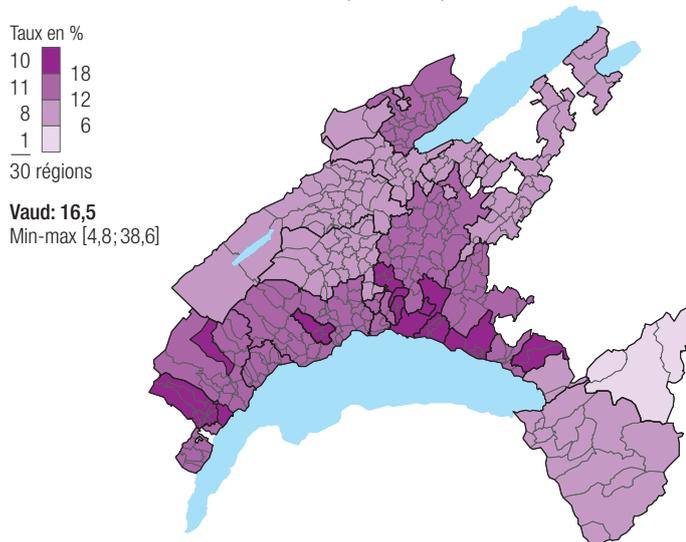
### ... POUR ATTEINDRE UN TAUX DE COUVERTURE DE 13,8%

Cette progression de l'offre ne se reflète pas complètement sur l'évolution des taux de couverture, puisque ces derniers dépendent

#### [F1] TAUX DE COUVERTURE EN ACCUEIL DE JOUR, VAUD, 2019



#### [F2] COUVERTURE EN ACCUEIL PARASCOLAIRE, PAR RÉGION D'ACCUEIL, VAUD, 2019



### Taux de couverture en accueil de jour

Nombre de places à plein temps offertes rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population. Une place à plein temps est partagée en moyenne par 1,6 enfant en accueil préscolaire et par 2 écoliers en parascolaire.

également de la croissance de la population. Depuis 2010, le nombre d'écoliers de 4 à 12 ans a progressé davantage (+14%) que le nombre d'enfants de moins de 4 ans (+5%). A fin 2019, les écoliers disposent ainsi de 13,8 places à plein temps en accueil collectif pour 100 enfants, contre 6,2 places en 2010. Pour les plus jeunes, le taux de couverture est passé de 20,0% à 29,2% [F3].

### 4800 EPT DANS LES STRUCTURES COLLECTIVES

A fin 2019, le nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT) dans les structures d'accueil collectif atteint 4800 dans le canton. Les fonctions éducatives occupent 81% du personnel (3900 EPT). Les autres postes se répartissent entre les fonctions de direction (9%), de logistique (8%) et d'administration (2%).

### 19% D'HOMMES PARMIS LE PERSONNEL ÉDUCATIF EN APPRENTISSAGE

Si les femmes occupent la majorité des postes dans les structures d'accueil collectif en 2019 (89% des EPT), la part des hommes progresse d'année en année, passant de 8% à 11% entre 2010 et 2019. Dans les fonctions éducatives, la mixité est plus élevée au sein des jeunes générations. Parmi le personnel en apprentissage, dont la moyenne d'âge se situe à 21 ans, on compte ainsi 19% d'hommes en 2019. Au sein du personnel bénéficiant d'un CFC<sup>2</sup>, âgé en moyenne de 33 ans, ils constituent 11% des EPT. Enfin, parmi les titulaires d'un titre de degré tertiaire, les plus âgés avec 39 ans en moyenne, les hommes ne représentent plus que 6% du personnel. Sur les 30 régions d'accueil de jour du canton, seules deux d'entre elles ne comptent aucun homme dans leurs effectifs en 2019, sur un total de moins de 12 EPT chacune. | SB

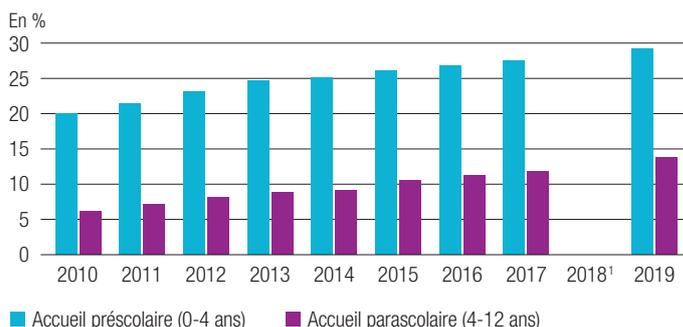
<sup>1</sup> Les bébés de moins de 14 semaines, soit la durée légale du congé maternité, ne sont pas pris en compte.

<sup>2</sup> Les premiers CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve ont été délivrés en 2009 dans le canton.

Source des données : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants. FAJE, personnel des structures subventionnées.



#### [F3] TAUX DE COUVERTURE EN ACCUEIL COLLECTIF, VAUD



<sup>1</sup> Pas d'enquête en 2018.

## ÉTABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS : UNE POPULATION HÉTÉROGÈNE

Les 34 établissements socio-éducatifs vaudois ont accueilli, au cours de l'année 2018, quelque 5300 personnes adultes en situation de handicap. Ces usagers, aux difficultés très diverses, ont bénéficié de prestations d'hébergement ou d'activités de jour selon des combinaisons variées répondant à leurs besoins. La déficience intellectuelle, les troubles psychiques et l'addiction sont les problématiques les plus courantes. Quatre usagers sur dix souffrent en sus de comorbidité.

Au cours de l'année 2018, 5293 personnes adultes en situation de handicap, souffrant d'une déficience, de dépendance ou de grande difficulté sociale, ont fréquenté l'un des 34 établissements socio-éducatifs (ESE) vaudois.

### UNE PANOPLIE DE PRESTATIONS

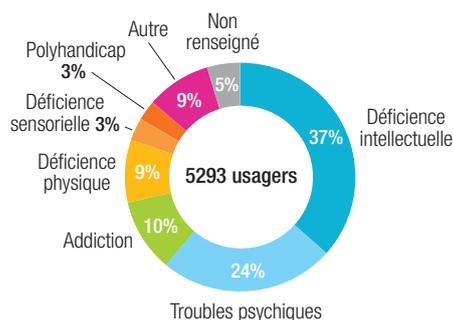
Les ESE du canton proposent trois types de mesures: des prestations d'hébergement, des activités de jour au sein de centres de jour et des activités de jour au

#### [T1] PRESTATIONS REÇUES PAR LES USAGERS D'ESE<sup>1</sup>, VAUD, 2018

Type de prestation	Nombre	En %
<b>Total</b>	<b>7 557</b>	
<b>Hébergement</b>	<b>2 141</b>	<b>100,0</b>
résidence - temps plein	1 621	75,7
- temps partiel	220	10,3
- court séjour	24	1,1
logement protégé	175	8,2
soutien à domicile	100	4,7
<b>Centres de jour</b>	<b>1 200</b>	<b>100,0</b>
<b>Ateliers</b>	<b>4 216</b>	<b>100,0</b>
en ESE - vocation socialisante	2 103	49,9
- vocation productive	1 977	46,9
en entreprise - atelier intégré	29	0,7
- accompagnement individuel	107	2,5

<sup>1</sup> Un usager peut recourir à plusieurs prestations.

#### [F1] USAGERS D'ESE SELON LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE, VAUD, 2018



sein d'ateliers. L'offre est diversifiée dans ses formes et personnalisée pour répondre aux besoins des usagers. Ces derniers, aux profils et difficultés très divers, ont recouru au cours de l'année 2018 à près de 7600 prestations [T1], celles-ci pouvant être cumulées ou combinées.

Les prestations d'hébergement se font principalement sous la forme de résidence au sein d'une institution (87%), mais également sous les formes alternatives de logements protégés (8%) ou de soutien à domicile (5%). Un dixième des hébergements sont effectués à temps partiel, auxquels s'ajoutent quelques courts séjours<sup>1</sup>.

Les activités de jour visent l'intégration des usagers. Alors que les centres de jour ont une vocation occupationnelle et proposent des activités adaptées et de loisirs à la journée, les ateliers ont, quant à eux, des objectifs d'intégration sociale et professionnelle. La moitié des prestations en atelier ont ainsi une vocation socialisante et l'autre moitié une vocation productive. Leurs usagers bénéficient en principe d'un contrat de travail. Les ateliers se déroulent principalement au sein des ESE (97%), avec quelques options en entreprise sous la forme d'ateliers intégrés et d'accompagnement individuel en entreprise (job coaching).

### DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TROUBLES PSYCHIQUES

La déficience intellectuelle constitue la problématique principale la plus répandue: elle affecte 37% des usagers et les troubles psychiques un quart. Viennent ensuite l'addiction et la déficience physique qui touchent chacune un dixième des usagers, puis la déficience sensorielle et le polyhandicap [F1].

### COMORBIDITÉ CHEZ QUATRE USAGERS SUR DIX

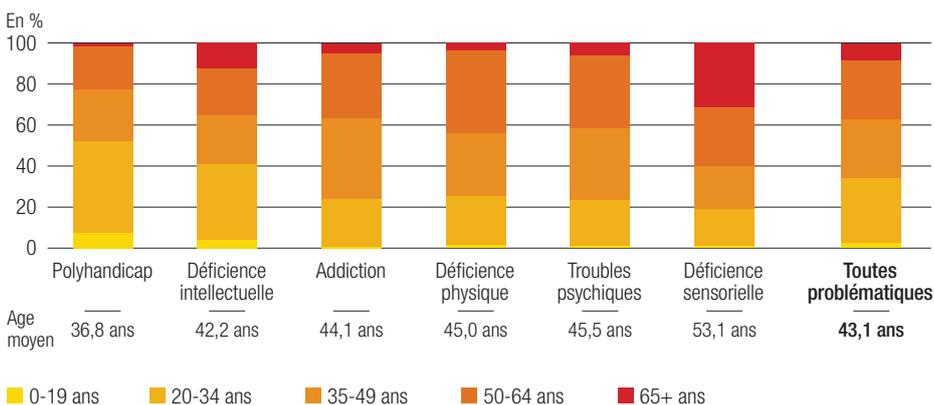
A la problématique principale s'ajoute, chez quatre usagers sur dix, une problématique associée (comorbidité). Cette proportion atteint trois quarts des usagers en hébergement et environ trois sur dix en atelier. Les problématiques associées les plus courantes sont les troubles psychiques, somatiques, du spectre de l'autisme (TSA) et neurologiques. Les usagers souffrant de polyhandicap, de déficience intellectuelle et d'addiction sont plus souvent affectés de comorbidité (respectivement 67%, 57% et 56% d'entre eux).

### ÂGÉS EN MOYENNE DE 43 ANS...

L'entrée dans un établissement socio-éducatif peut intervenir dès l'âge de 17 ans. Les bénéficiaires sont ainsi âgés de 17 à 91 ans, avec un âge moyen de 43,1 ans. Les femmes ont en moyenne deux ans de plus que les hommes. Les hommes sont plus nombreux (62%) parmi les usagers, quel que soit le type de prise en charge. Les usagers des ateliers sont plus jeunes (41,6 ans) que ceux en hébergement et en centre de jour (45,6 ans).

Les usagers souffrant de polyhandicap sont nettement plus jeunes (36,8 ans) que les autres [F2] car ils sont pris en charge dès leur jeunesse et ont une espérance de

#### [F2] USAGERS D'ESE SELON L'ÂGE ET LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE, VAUD, 2018



vie plus faible. Les usagers ayant une déficience sensorielle sont quant à eux beaucoup plus âgés (53,1 ans). La majorité d'entre eux, atteints le plus souvent de cécité, sont des personnes qui ont été admises il y a de nombreuses années<sup>2</sup> et qui ont vieilli au sein de leur institution ; 31% d'entre elles ont 65 ans et plus.

### ... AVEC EN PERSPECTIVE LES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT

Quelque 430 usagers (8%) ont 65 ans et plus. Dans le contexte de vieillissement démographique qui se profile, la présence d'une population âgée soulève la question du vieillissement dans les institutions et de sa prise en charge puisqu'il nécessite une adaptation des lieux de vie et des activités aux besoins spécifiques d'une population âgée et implique une offre de soins adaptés.

### BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT VARIABLES

Environ sept usagers sur dix bénéficient d'une rente de l'assurance-invalidité (AI). Nombre d'entre eux reçoivent également une allocation pour impotence (API) qui a pour but de permettre aux personnes handicapées de vivre de manière indépendante en couvrant leurs frais d'aide nécessaire pour accomplir les actes de la vie quotidienne.

Même si l'information relative au statut d'API n'est pas disponible pour tous les usagers, en particulier pour une partie de ceux fréquentant les ateliers, elle est néanmoins particulièrement intéressante car elle illustre bien la gradation des besoins d'accompagnement en fonction des divers handicaps [F3]. Alors que la majeure partie des usagers hébergés souffrant d'addiction n'ont pas d'API, à l'autre extrémité de l'échelle, l'ensemble des usagers polyhandicapés reçoivent une API, dont neuf sur dix avec un degré d'impotence grave.

### DAVANTAGE DE SITUATIONS COMPLEXES DANS L'HÉBERGEMENT

La situation d'environ trois usagers sur dix est considérée comme complexe, c'est-à-dire nécessitant des besoins d'accompagnement plus élevés que la moyenne. Ces situations peuvent se présenter en cas de comorbidités, lors de besoins accrus de soins, de mesures de contraintes, lors de diagnostic médical sévère, d'hospitalisations

psychiatriques à répétition ou de contexte environnemental particulier (contexte familial fragile, asile). La part des usagers en situation complexe est nettement plus élevée dans l'hébergement (moitié des usagers) que dans les ateliers (environ un sur cinq).

### UN TIERS DES USAGERS COMBINENT PLUSIEURS TYPES DE PRESTATIONS

Quatre usagers des ESE sur dix (39%) bénéficient de prestations d'hébergement. Si l'on exclut les formes d'hébergement alternatives ainsi que les prises en charge à temps partiel ou de courte durée, la proportion d'usagers hébergés à plein temps dans les institutions du canton est de trois sur dix. En parallèle, près des trois quarts (74%) des usagers fréquentent un atelier et un peu plus d'un cinquième un centre de jour (23%) [F4].

Ainsi, un tiers des usagers combinent plusieurs types de prestations. Cette pratique est nettement moins fréquente chez ceux fréquentant un atelier que chez ceux en hébergement ou fréquentant un centre de jour.

La population des ateliers est ainsi un peu plus jeune, elle présente moins de cas complexes ou de comorbidité et combine moins souvent des prestations que celle en hébergement. Les usagers souffrant de troubles psychiques ou de déficience physique fréquentent avant tout les ateliers ; ceux souffrant de polyhandicap recourent quant à eux principalement aux prestations d'hébergement et de centre de jour.

### DES ÉTABLISSEMENTS AUX TAILLES VARIABLES

Les 34 établissements socio-éducatifs vaudois, de taille très variable, ont accueilli entre 9 et 640 personnes au cours de l'année. Certains sont spécialisés dans l'accueil d'une population spécifique, d'autres plus généralistes. Ils peuvent offrir soit un seul type de prestation (le plus souvent atelier), soit des combinaisons de deux ou trois prestations. Dix établissements sur les 34 proposent les trois prestations d'hébergement, de centre de jour et d'atelier. Sur les 5293 usagers ayant fréquenté un ESE au cours de l'année, 5000 n'ont fréquenté qu'un seul établissement (94,5%). | VGF

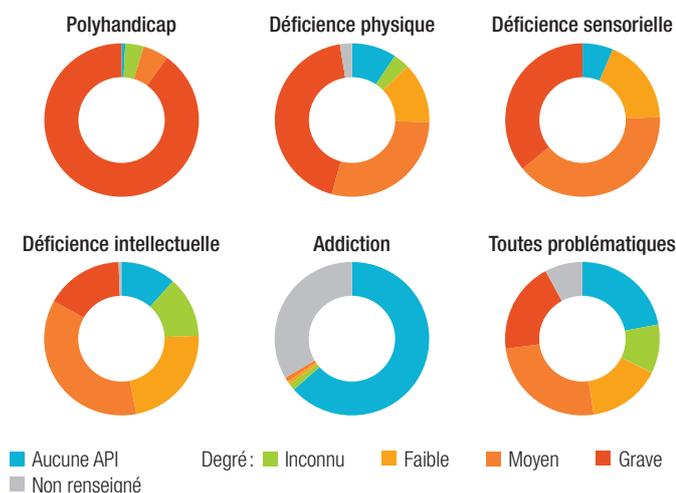
<sup>1</sup> Plein temps : 4-7 nuits par semaine, temps partiel : 1-3 nuits, court séjour : maximum 30 jours consécutifs.

<sup>2</sup> De nos jours, la prise en charge des jeunes avec déficience sensorielle a évolué : ils ne sont plus accueillis en institution mais plutôt accompagnés sur leur lieu de vie ordinaire.

Source des données : Enquête sur les usagers d'ESE, StatVD DGCS.



[F3] USAGERS D'ESE EN HÉBERGEMENT SELON LE DEGRÉ DE L'ALLOCATION D'IMPOTENCE (API), VAUD, 2018



[F4] USAGERS D'ESE SELON LA COMBINAISON DE PRESTATIONS, VAUD, 2018

